



## JOURNÉE DE FORMATION DES NOUVEAUX COMMISSAIRES ENQUÊTEURS 2019

ORGANISÉE LE 8 FEVRIER 2019

**Lieu : Tribunal Administratif de PAU  
Villa NOLIBOS 50, COURS LYAUTEY 64010 PAU**

De 09 H 00 à 12h 00 et de 14 h à 16 h 30

Sous la présidence de Messieurs Alexandre BADIE et Jean-François DESRAMÉ Présidents des Tribunaux Administratifs de PAU et BORDEAUX

### THEME : La Formation initiale des nouveaux commissaires enquêteurs

- 09 h 00 / 09 h 30 Accueil des participants/café
- 09h 00 / 09h 45 Ouverture de la journée par Alexandre BADIE et Jean-François DESRAMÉ et par le représentant de la DREAL Nouvelle Aquitaine
- 09 h 45 /10 h 00 Présentation par Messieurs les Présidents des compagnies ADOUR-GASCOGNE et BORDEAUX-AQUITAINE des compagnies et du « Guide du commissaire Enquêteur »
- 10 h 00/ 10 h 30 Les différentes enquêtes publiques et l'actualité de l'enquête publique par le représentant de la DREAL (Monsieur DARGIROLLE).
- 10 h 30 / 10 h 5 Le statut du Commissaire Enquêteur (J.F. DESRAME, Président du TA de Bordeaux)
- 10 h 50 Pause.
- 11 h 05 / 11 h 25 La Déontologie (Jean-François DESRAME, Président du TA de BORDEAUX).
- 11 h 25 : 11 h 45 La désignation du Commissaire Enquêteur (Alexandre BADIE Président du TA de PAU).
- 11 h 45 / 12 H 00 Echanges avec la salle
- 12 h 00 Départ pour le déjeuner
- 14 h 00 / 14h 30 Déroulement d'une enquête publique (Equipe de formation de la CCEAG)
- 14 h 30 /15h 00 Rédaction du rapport d'enquête et ses conclusions (Equipe de formation de la CCEAG)
- 15h 00 /15h 20 La dématérialisation de l'enquête publique.



**15h 20 /15h 40 La demande de complément de motivation. (Alexandre BADIE Président du TA de PAU)**

**15H 40 / 16H00 L'indemnisation du Commissaire Enquêteur (J.F. DESRAME, Président du TA de BORDEAUX).**

**16H : 16H 15 Questions/Réponses**

**16h 15 / 16H 30 Conclusions de la journée par les deux Présidents de TA**

**NB : Un café sera servi à l'arrivée de la journée de formation.**

**Les inscriptions seront effectuées sur le site de la Compagnie Adour Gascogne [www.cceadourgascogne.com](http://www.cceadourgascogne.com) au plus tard le 03 Février 2019**

*Ouvrir la page web de la compagnie à gauche de l'écran cliquer sur l'onglet « contact/com » cliquer sur le formulaire « inscription aux formations » renseigner le formulaire , puis cliquer sur envoyer en indiquant que vous n'êtes pas un robot, un courriel de confirmation vous sera adressé*

**Au-delà de cette date aucune inscription ne sera prise en compte.**

L'équipe de formation de la CCEAG